

Environnement



Gestion des déchets

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault assure deux collectes en porte à porte dans les 28 communes qui la composent : une collecte sélective...



Eau et assainissement

Depuis le 1er janvier 2018, la communauté de communes Vallée de l'Hérault a pris la responsabilité du service de l'eau et de l'assainissement par...



Assainissement non collectif

Pour les bâtiments qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif, le système d'assainissement autonome est un équipement obligatoire...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HERAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**